



Entreprise de nettoyage Annexe7

Par **lena37**, le **28/08/2014** à **18:27**

Bonsoir l'entreprise de nettoyage pour laquelle je travaillais à perdu le chantier ou je faisais 10 heures/semaines de 17h30 à 19h30 j'ai eu un contact avec l'entreprise rentrante annexe7 qui me signale verbalement que je ne ferai plus le chantier des bureaux où je suis au passage cela fait 10 ans que je les fais en me racontant que soit disant le client veut changer de femme de ménage..... Il me propose de faire les parties communes d'un immeuble qui est juste à côté. Ma question est est-ce qu'il a droit de me changer d'endroit en sachant que mon contrat est de faire des bureaux ou doit-il exiger de rester sur mon chantier en sachant que j'ai signé aucun avenant et je commence le 1er septembre 2014. Que dois-je faire??? merci de m'aider et si je refuse qu'est-ce qui se passe???